

Le 18 juillet 2022

Municipalité de Chambord
Province de Québec

Lundi 18 juillet 2022, à 19 h 00, à la salle du conseil de la mairie de Chambord, au 1526 rue Principale, ouverture de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Lise Noël et Julie Girard-Rondeau et messieurs Mario Bolduc et Gérald Genest.

L'adjointe à la direction fait lecture de l'avis spécial suivant :

MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À Mesdames,
À Messieurs,

Luc Chiasson	maire
Mario Bolduc	conseiller
Lise Noël	conseillère
Julie Girard-Rondeau	conseillère
Robin Doré	conseiller
Gérald Genest	conseiller

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord est convoquée par les présentes par Valérie Martel, adjointe à la direction, pour être tenue à la salle du conseil de la mairie de Chambord au 1526 rue Principale le jeudi 18 juillet à 19 h 30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Présences
- 2) Avis de convocation
- 3) Période de questions
- 4) Nomination au poste de directrice générale et greffière-trésorière
- 5) Autorisation de passage
- 6) Clôture de la séance

DONNÉ ce treizième jour du mois de juillet 2022.

L'adjointe à la direction,

Valérie Martel
VM

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Je, soussignée, Valérie Martel, adjointe à la direction, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à Chambord en le transmettant par envoi électronique le treizième jour de juillet 2022 aux membres du conseil.

En **FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce treizième jour de juillet deux-mille-vingt-deux.

Valérie Martel
Adjointe à la direction

VM

PÉRIODE DE QUESTIONS

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents sur le territoire de la Municipalité assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation conformément à l'article 157 du code municipal.

RÉSOLUTION 07-240-2022

NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le processus de dotation au poste de directrice générale et greffière-trésorière a été effectué dans son ensemble ;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines recommande l'embauche de madame Julie Caron ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Un Psy Coup de Pouce ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du projet de contrat d'embauche à intervenir avec madame Julie Caron ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fait partie intégrante de la présente résolution comme si ici au long reproduit ;
- 2- D'engager madame Julie Caron au poste de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord suivant le contrat de travail préparé à cette fin et autorise monsieur Luc Chiasson, maire et monsieur Gérald Genest, conseiller, à signer le contrat de travail.

RÉSOLUTION 07-241-2022

AUTORISATION DE PASSAGE

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Mario Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le passage de la Marche de Puamun Meshkenu pour la guérison dans les limites de la Municipalité de Chambord le 21 juillet 2022.

RÉSOLUTION 07-242-2022
FERMETURE DE LA SÉANCE

L’avis de convocation de la séance extraordinaire étant épuisé, il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Gérald Genest et résolu à l’unanimité des conseillers que la séance soit clôturée à 19 h 03

Le maire,

L’adjointe à la direction,

Luc Chiasson

Valérie Martel

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal ».